



**INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACA
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО КАКАО
ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL CACA**



CB/30/1
3 décembre 2014

Original : ANGLAIS
Distr : RESTREINTE

COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ÉCONOMIE CACAORYÈRE MONDIALE

Trentième réunion

Hôtel Sofitel Ivoire, Abidjan, Côte d'Ivoire, lundi, 23 mars 2015

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Élection du Président et du Vice-Président pour les années cacaoyères 2014/2015 et 2015/2016
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Suivi de la mise en œuvre de l'Agenda global du cacao
5. Mise à jour sur le Plan national de développement cacaoyer (2QC) et la Plateforme de partenariat public-privé en Côte d'Ivoire
6. Inventaire des ressources cacaoyères
7. Modèles d'exploitation commerciale rentable
8. Fonds mondial pour la durabilité cacaoyère
9. Préparatifs de la troisième édition de la Conférence mondiale sur le cacao (WCC3)
10. Déplacement sécurisé de matériel végétal et de matériel génétique cacaoyer entre les pays
11. Mise à jour sur les questions liées aux SPS : Manuel sur l'utilisation sans risque de pesticides dans le cacao
12. Groupe de travail conjoint ECA/CAOBISCO/FCC sur la qualité et la productivité du cacao : mises à jour
13. Questions diverses
14. Date et lieu de la prochaine réunion

ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La trentième réunion de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale sera ouverte par le Directeur exécutif.

2. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT POUR LES ANNÉES CACAOYÈRES 2014/2015 ET 2015/2016

La Commission élira son Président et son Vice-Président pour les années cacaoyères 2014/2015 et 2015/2016, en référence au document ICC/REP/30, dont l'annexe contient la liste approuvée des représentants de la Commission approuvée par le Conseil international du cacao à sa 90^{ème} session ordinaire en septembre 2014.

À noter que pour les années cacaoyères 2014/2015 et 2015/2016, le Président doit venir d'un pays Membre exportateur et le Vice-Président d'un pays Membre importateur.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La Commission se basera sur l'ordre du jour provisoire contenu dans ce document pour l'adoption de son ordre du jour.

4. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA GLOBAL DU CACAO

Le Président du Groupe de travail constitué pour élaborer un modèle à utiliser par la Commission lors du suivi de la mise en œuvre de l'Agenda global du cacao présentera un rapport sur les résultats des travaux de son Groupe, en référence au document CB/30/2.

5. MISE À JOUR SUR LE PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT CACAOYER (2QC) ET LA PLATEFORME DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EN CÔTE D'IVOIRE

Le *Conseil du Café-Cacao* (CCC) présentera son programme révisé « Quantité-Qualité-Croissance » et informera la Commission des progrès réalisés par sa plateforme de partenariat public-privé (PPPP) à cet égard.

6. INVENTAIRE DES RESSOURCES CACAOYÈRES

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) présentera à la Commission la méthodologie et les dernières innovations en vue d'un recensement relatif au secteur agricole, mettant l'accent sur le secteur cacaoyer. Un examen de la situation des informations sur les ressources cacaoyères dans les principaux pays producteurs sera également présenté.

7. MODÈLES D'EXPLOITATION COMMERCIALE RENTABLE

Comme convenu à sa réunion précédente en septembre 2014, une mise à jour sera présentée à la Commission sur les préparatifs d'une étude sur les modèles types d'exploitation cacaoyère, y compris les sources de financement possibles.

8. FONDS MONDIAL POUR LA DURABILITÉ CACAOYÈRE

La *Déclaration d'Amsterdam sur le cacao*, adoptée à la deuxième Conférence mondiale sur le cacao (WCC2), stipule qu'un Groupe de travail doit être constitué pour étudier la faisabilité de la création d'un Fonds mondial pour la durabilité cacaoyère. L'objectif de ce Fonds serait de fournir un financement complémentaire direct et ponctuel pour les projets et programmes du secteur cacaoyer, principalement en faveur des producteurs.

La Commission discutera de la possibilité de créer un Fonds pour la durabilité, en référence au document CB/30/3, et présentera certaines recommandations à ce sujet.

9. PRÉPARATIFS DE LA TROISIÈME ÉDITION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE CACAO (WCC3)

En référence au document ICC/91/7 et à la dernière brochure de la Conférence, la Commission examinera l'avancement des préparatifs de la troisième édition de la Conférence mondiale sur le cacao (WCC3) à Bâvaro, République dominicaine, programmée en parallèle à la 93^{ème} session ordinaire du Conseil et aux réunions de ses organes subsidiaires, du 14 au 19 mars 2016, sur l'aimable invitation du gouvernement de la République dominicaine.

10. DÉPLACEMENT SÉCURISÉ DE MATÉRIEL VÉGÉTAL ET DE MATÉRIEL GÉNÉTIQUE CACAOYER ENTRE LES PAYS

La Commission assistera à une présentation des procédures mises en place pour sécuriser le déplacement de matériel végétal et de matériel génétique cacaoyer entre les pays, y compris les mesures prévues en cas de manquement aux procédures.

11. MISE À JOUR SUR LES QUESTIONS LIÉES AUX SPS : MANUEL SUR L'UTILISATION SANS RISQUE DE PESTICIDES DANS LE CACAO

Le secrétariat présentera à la Commission la troisième édition du Manuel sur l'utilisation sans risque de pesticides dans le cacao, ainsi que l'évolution récente d'autres questions sanitaires et phytosanitaires liées au cacao.

12. GROUPE DE TRAVAIL CONJOINT ECA/CAOBISCO/FCC SUR LA QUALITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ DU CACAO : MISES À JOUR

Une mise à jour sur les activités du Groupe de travail conjoint ECA/CAOBISCO/FCC sur la qualité et la productivité du cacao sera présentée à la Commission.

13. QUESTIONS DIVERSES

Des aspects ne figurant pas à l'ordre du jour pourront être traités.

14. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La Commission déterminera la date et le lieu de sa prochaine réunion.